

Lundi 10/2/97

La Gaïa au Macumba

Considérée comme l'un des plus gros événements techno, la Gaïa déferle dans la région jeudi prochain



Sylvain alias Anaquis, des Maoris (Photo Philippe Taris)

L'an dernier, ils étaient plus de dix mille en forêt de Fontainebleau, dans une fête qui se voulait en outre solidaire du Tibet. L'organisation Gaïa s'est fait connaître auprès de tous les organisateurs de techno par d'immenses rassemblements annuels, sous le signe de la trance-goa variante hypnotique et rapide de la techno).

Cette année, l'organisation choisit de se décentraliser, avec une tournée dans les clubs, et une série d'événements plus proches du concert que de la rave. Le Gaïa Tour 97 va donc tourner dans cinq grandes villes françaises... en commençant par Bordeaux.

Dans chaque ville, des associations locales font le relais. À Bordeaux, c'est Kinesik, dirigé par Sébastien Bruneau, qui coorganise l'événement. La soirée aura lieu au Macumba à Mérignac, où l'association avait déjà organisé une soirée voici quelques semaines.

La fête doit voir la participation

de DJ's écumant l'ensemble des soirées trance-goa sur la scène internationale. Le plus reconnu d'entre eux étant peut-être ZOO B, venu d'Israël (label Krembo records, Tel Aviv). L'Anglais Chris Spliff (label Return 2 the Source) et Ninja (Tekno Tanz) se sont fait entendre également dans bon nombre de fêtes d'envergure. Anaquis des Maori's sera le régional de l'étape.

Sébastien Bruneau tient aussi à insister sur la dimension spectaculaire de l'événement. Outre la musique, la Gaïa propose aussi un show théâtral, sorte de défilé de mode féerique orchestré par les Nuits blanches, et des visuels mixés en direct sur l'ordinateur. La décoration, que l'on promet spectaculaire, sera assurée par Alextasia. Voilà qui devrait dépayser le Macumba... Nuit blanche au programme.

► Jeudi 13 février, au Macumba, Mérignac.

SORTIR A BOIRE

Mardi 11/2/97

Gaïa annulée

■ La parano anti-techno ayant frappé sous forme de pression des autorités pour que la « Gaïa » prévue jeudi 13 février au Macumba ne se fasse pas, la soirée trance-goa qui devait ouvrir le Gaïa Tour 97 est annulée. Les responsables du Macumba précisent que le club sera fermé à cette date. On pourra se consoler samedi 15, avec Laurent Garnier au Lollapalooza, (rens : 05.56.69.86.89) ou en suivant le Gaïa Tour dans des régions plus ouvertes à la culture jeunes.

► **Renseignements : 04.50.45.70.03.**

BORDEAUX

Lundi 17/2/97

La techno en ébullition

L'annulation de la « Gaïa » et le déplacement de la soirée « Laurent Garnier » ont mis le milieu techno en ébullition



Sébastien Bruneau : l'expression d'un ras-le-bol
(Photo Philippe Taris)

VALÉRIE DE SAINT-DO

« Ras-le-bol ! » Sébastien Bruneau, de l'association Kinesik, coorganisatrice de l'étape bordelaise de la Gaïa, ne décolère pas. Cette fête, qui marquait la première étape d'une tournée de DJ trance-goa (1) dans plusieurs grandes villes, a dû être annulée.

Annulée, et non interdite. La nuance est de taille. Aucun arrêté préfectoral ou municipal n'a vu une menace de trouble de l'ordre public dans l'organisation de cette fête. En revanche, les policiers de la brigade des stupéfiants se sont montrés dissuasifs. « On nous a bien prévenus : on n'interdit pas la fête, on vous place devant vos responsabilités », écume Sébastien Bruneau. Cette « recommandation » s'est surtout vivement exercée auprès des patrons de discothèques acceptant de louer leurs lieux pour une soirée aux organisateurs techno : deux jours plus tard, la venue de Laurent Garnier programmée au Lollapalooza en faisait également les frais. Le risque de fermeture de la discothèque au cas où une fouille en matière de stupéfiants s'avérerait positive est un facteur hautement dissuasif. »

En fait, la soirée Laurent Garnier a été maintenue et déplacée, et le Tube's Club a accueilli samedi soir un bon millier de personnes — soit la moitié de ce que les organisateurs pouvaient espérer en faisant venir l'un des DJ les plus célèbres de la planète.

Pourquoi ce brusque durcissement, après que l'automne eut vu les soirées se succéder au Tube's Club sans incident ? Du côté de Kinesik, on s'avoue écœuré : « On nous a dit : arrêtez les fêtes clandestines, respectez les normes de sécurité. On a joué le jeu : on peut difficilement trouver un lieu plus officiel et contrôlable que le Macumba ! On a prévu ce qu'il fallait comme service d'ordre, et on essaie encore, par tout les moyens, de nous dissuader. C'est vraiment propre à Bordeaux : aucune autre soirée de la tournée Gaïa n'est annulée. Est-ce qu'on veut s'aligner sur Toulon ? A Toulouse, les soirées accueillent 1 000 personnes sans problème... »

Kinesik ne compte pas en rester là. L'association annonce son intention d'organiser une large manifestation à Bordeaux « pour défendre la liberté d'expression ». Face à l'annulation de la Gaïa et à l'afflux de public venu d'autres villes, elle a d'ailleurs improvisé une soirée de taille nettement plus modeste à Talen-

ce, qui a rassemblé environ 300 personnes. « Le ras-le-bol s'est transformé en une superbe fête, où les gens exprimaient clairement leur ras-le-bol, indique Sébastien.

« LA GUERRE EST GAGNÉE »

Du côté de l'association Ad Libitum, organisatrice de la venue de Laurent Garnier et des soirées au Tube's Club, le discours se veut plus serein. « En fait, ce sont les patrons de discothèque qui ont refusé d'assumer leur responsabilité », estime Karine Laborde, avant d'ironiser : « On peut se demander pourquoi on nous a convoqués cette semaine, alors que cela fait un an que nous respectons ces mises en garde et que les soirées au Tube's se sont déroulées sans le moindre incident... »

C'est aussi le Tube's Club qui a accueilli samedi soir la venue de Laurent Garnier, initialement prévue au Lollapalooza. Reste que la différence de jauge entre les deux salles a obligé à refuser du monde. La crispation des autorités apparaît presque comique lorsqu'on sait que ce DJ internationalement reconnu est résident d'un club parisien, le Rex, où il joue chaque semaine depuis plusieurs années... sans que des incidents aient défrayé la chronique.

De là à penser que la ville du premier ministre est spécialement frappée par la répression anti-techno en mineurs, il y a un pas qu'une bonne partie du public a franchi. Même si les organisateurs se refusent à la parano : « En fait, on est en train de gagner la bataille », affirment-ils. Le succès récent de Daft punk, la place grandissante de styles musicaux tels que la jungle, de la house-music ou du trip-hop (2) dans des lieux jusqu'ici voués au rock (comme le Krakatoa et Barbey à Bordeaux) semblent leur donner raison : la musique techno et ses satellites trouvent une légitimité culturelle. Son public accepte d'autant plus mal qu'une discrimination l'empêche d'écouter et de voir à Bordeaux ce qui se produit sans difficulté ailleurs...

(1) Trance-goa : variété de la techno venue de Goa, en Inde, marquée par l'aspect à la fois hypnotique et rapide de la musique et par un esprit très néo-baba cool.

(2) House : musique apparue dans les années 80 mixant les sons issus du funk et du disco, d'inspiration plus américaine et noire que la techno. La jungle se veut une synthèse de techno et de dub, dérivé du reggae, et le trip-hop une synthèse de hip-hop et de techno.

On y était

Mac du 18/02/97

Au Tube's

■ Il est des réputations qui ne sont pas usurpées, même si on s'inquiète toujours d'une possible déception en allant écouter un musicien surfant sur la popularité médiatique. Incontournable de la techno depuis plusieurs années, Laurent Garnier s'est encore affirmé samedi soir au Tube's club comme une tête chercheuse de cette musique, dont il apprivoise tous les dérivés.

En une soirée, il aura dressé un échantillonnage de presque tous les styles existants, présent là où on ne l'attend pas, à coups de breaks subtils, et de sonorités inédites. Il se montre particulièrement brillant lorsqu'il frôle deep-house ou jungle à grand renfort de basses profondes. Une belle leçon d'intelligence musicale, d'électisme bien compris, et une soirée dont l'ambiance fait encore regretter qu'elle n'ait pas pu accueillir le public prévu.

► Samedi 15 février, 23 heures au Tube's.

« Pas de jugement de valeur »

*Pour la préfecture de police,
les services de police n'ont fait qu'appliquer
les instructions de la direction générale*

Ni jugement de valeur, ni hypocrisie » Revenant sur les réactions des organisateurs des soirées techno, après l'annulation des deux soirées bordelaises (nos précédentes éditions), le préfet délégué à la sécurité, Bernard Fragnéau, a indiqué dans un communiqué que « *l'administration n'a porté, dans ces affaires, aucun jugement sur la valeur artistique de tel ou tel type de musique* ».

Le préfet a toutefois tenu à apporter certaines précisions : « *Il se rait de la dernière hypocrisie de nier que les soirées dites « techno » et ce sur l'ensemble du territoire national, n'ont pas toujours été exemptes de reproches quant aux activités « secondaires » qui peuvent s'y dérouler, à savoir la*

consommation, voire le trafic de stupéfiants. Cette dérive n'est pas systématique mais elle existe indéniablement.

C'est la raison pour laquelle et ce en vertu d'instructions permanentes de la Direction générale de la police nationale, les services de police ont l'obligation, quand ils ont connaissance de l'organisation de tels projets, de rappeler solennellement, au moyen d'un document appelé procès-verbal, aux organisateurs et aux propriétaires des établissements qui les accueillent, les sanctions qu'ils encourrent au cas où seraient constatées des dérives du type de celles mentionnées plus haut. C'est cette procédure qui a été appliquée en Gironde ».